voir Grand

LE MAGAZINE DU GRAND NARBONNE N°25 - JANVIER-FÉVRIER-MARS 2015

ENVIRONNEMENT
ENSEMBLE TRIONS-MIEUX

DOSSIER SPÉCIAL 10 PAGES



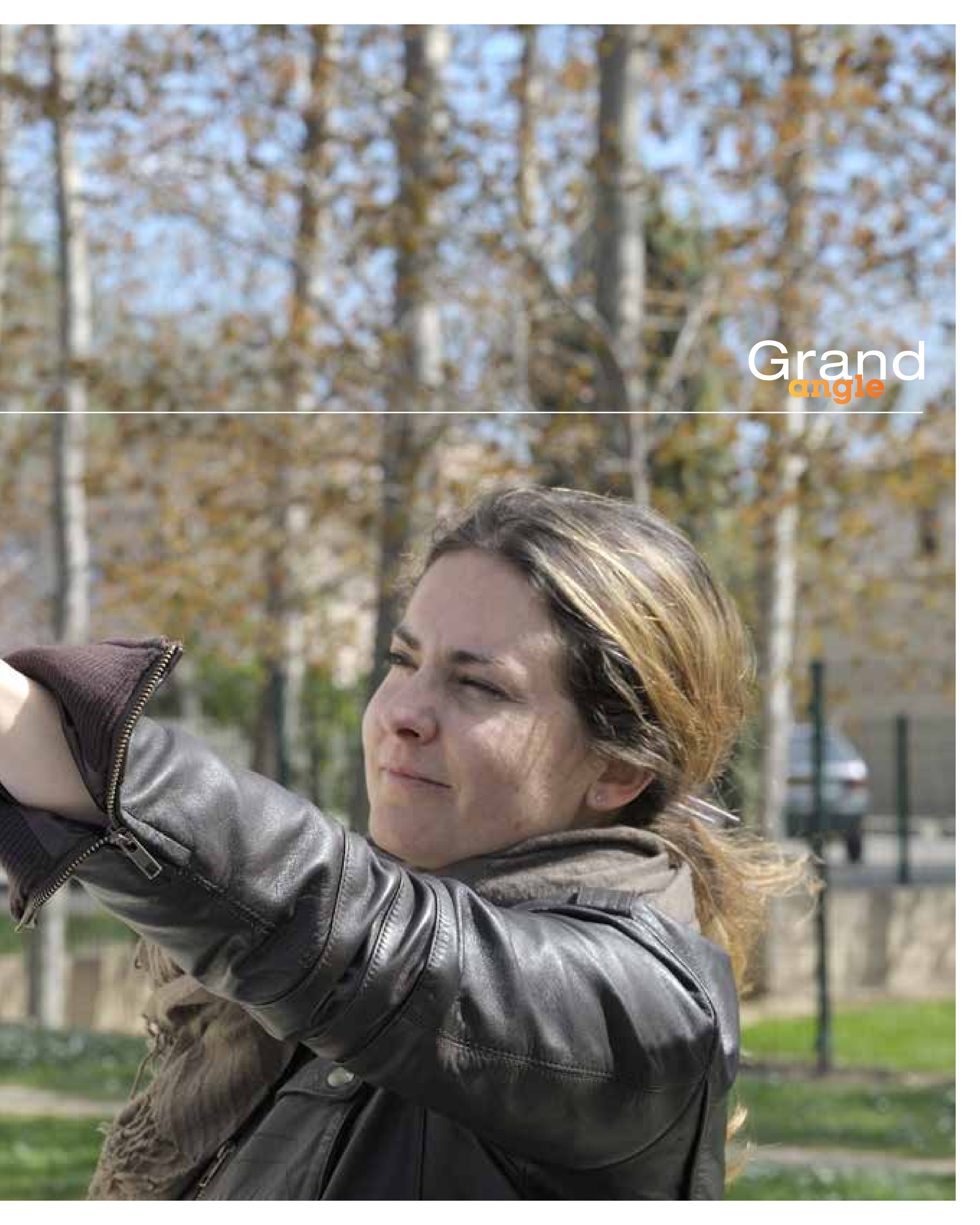
COMMENT FONCTIONNE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

L'AGENDA CULTUREL DES 39 COMMUNES



ENVIRONNEMENT
BIENTÔT UN NOUVEAU GESTE DE TRI

Et si les déchets avaient un avenir ? Nous en produisons chaque année davantage. Un véritable défi pour Le Grand Narbonne, en charge de leur collecte et de leur traitement sur l'ensemble des 39 communes. En jeu, la préservation de notre cadre de vie exceptionnel et la maîtrise des coûts. Depuis plusieurs années, la Communauté d'agglomération conduit une politique de gestion des déchets ambitieuse. Basée sur leur valorisation, elle vise à réduire la part enfouie. Dès le printemps prochain, une nouvelle organisation entrera en vigueur. Avec un geste de tri simplifié, elle vise à collecter plus, trier mieux et optimiser la valorisation de nos déchets.


Grand
angle







Les gens ne savent pas toujours comment bien trier. Ils devraient visiter le site de Lambert pour comprendre l'importance de leur geste. À mon poste, je me sens utile. Et fière de faire ce travail pour les générations à venir. En tant que chef de cabine, j'organise le travail de mes 6 collaborateurs sur la chaîne de tri dans les meilleures conditions de sécurité. Il faut comprendre que si l'usager trie, nous trions aussi derrière pour valoriser le maximum de matière. C'est un vrai métier.

Christine, agent de tri, site de Lambert, Narbonne



J'ai commencé à la collecte comme ripeur avant de devenir ambassadeur du tri. Je passe beaucoup de temps sur le terrain à mettre en œuvre et à promouvoir le tri sélectif. Surtout auprès des écoles : c'est un public très réceptif. En primaire, je suis les enfants sur plusieurs années. Je leur explique que le tri est un geste très facile et très simple mais indispensable. Cette année, Le Grand Narbonne leur a offert un sac isotherme pour qu'ils apportent des goûters sans déchet plutôt que des quatre heures pré-emballés.

Gregory, ambassadeur du tri du Grand Narbonne

LE TRI A DE L'AVENIR

Compétence optionnelle du Grand Narbonne, la gestion des déchets représente une charge importante dans le budget de notre communauté d'agglomération. Trier mieux, c'est non seulement préserver l'environnement et notre qualité de vie, mais aussi la stabilité des coûts de traitement de nos déchets. Chaque geste compte. Décryptage.



Avec l'investissement du Grand Narbonne dans la mise en place du futur pôle environnement, le taux de recyclage des déchets va passer de 10 à 40 %.

DÉCHETS À LA HAUSSE. Notre production de déchets explose. En moyenne, chaque français jette 590 kg de déchets ménagers par an, sans compter les 195 kg que nous apportons volontairement en déchèteries.

Avec de nouveaux habitants chaque année, une forte fréquentation touristique pendant le pic de la période estivale, notamment sur le littoral, et des modes de consommation toujours plus "gourmands", le territoire du Grand Narbonne ne fait pas exception.



Je viens régulièrement à la déchèterie de Vinassan d'un coup de voiture, une à deux fois par semaine selon les travaux du jardin ; je suis un habitué depuis qu'elle a ouvert. En prime, on est toujours très bien accueilli, c'est une équipe sympathique. Aujourd'hui, par exemple, j'apporte des déchets verts de la taille de mes haies, des bouteilles vides et des journaux. Je trouve cette organisation vraiment impeccable, plutôt que de voir tous ces déchets éparpillés dans la nature.

Jean-Claude, utilisateur de la déchèterie de Vinassan



J'ai été sensibilisé au tri en tant que professionnel du bâtiment. Désormais, les déchèteries sont de plus en plus réglementées quant à nos apports. Je me suis enregistré auprès du Grand Narbonne qui nous a délivré des cartes d'accès pour l'ensemble de nos véhicules. À la fin de chaque mois, je reçois une facture en fonction des quantités apportées, évaluées à l'entrée de la déchèterie. Maintenant, je demande à mes gars de faire attention quand ils chargent : le tout-venant, c'est la solution de facilité.

Arnold, Armony Multi-Services, Narbonne



À la maison, ça fait déjà un moment que nous avons adopté le compost. Pour 10 €, Le Grand Narbonne a mis à ma disposition un composteur domestique, que j'ai aussitôt installé dans notre jardin. Mauvaises herbes, fleurs fanées, feuilles mortes, épluchures, restes de repas, cendres de bois, nous l'alimentons régulièrement. Triple avantage pour nous : notre poubelle a bien maigri, les enfants sont plus sensibles au tri qu'avant et je profite toute l'année d'un engrais gratuit d'excellente qualité pour le jardin.

Yannick, agent technique, Narbonne



TRI ET RECYCLAGE

Le tri est le préalable incontournable au traitement et au recyclage. Ce n'est qu'après cette étape que l'on a la place de regrouper les déchets en fonction de leur matière, les conditionner en « balles », puis les expédier vers les différentes filières qui les recyclent en autant de nouveaux produits. Le déchet devient alors véritablement une nouvelle matière première, appelée à une seconde vie.



Sur le site de Lambert, une nouvelle organisation du tri

En 2013, ses 125 000 habitants auxquels s'ajoute la population touristique, ont jeté pas moins de 51 000 tonnes de déchets ménagers, soit 420 kg par personne, et déposé 33 000 tonnes de produits dans l'une des 19 déchèteries de la communauté d'agglomération, l'équivalent de 273 kg par habitant.

Dans le cadre de sa compétence de gestion des déchets ménagers et assimilés, Le Grand Narbonne en assure la collecte, le traitement et le tri, sa première mission.

Guillaume Héras, Vice-Président du Grand Narbonne, délégué à l'Environnement et aux Nouvelles Technologies

« Le devoir d'anticiper l'avenir... »



En quoi consiste votre mission ?

« En matière d'Environnement, la première mission du Grand Narbonne est d'assurer la collecte et le traitement des déchets ménagers de nos 39 communes. Cela inclut le tri sélectif, qui doit être intensifié et optimisé pour polluer moins. C'est tout le sens du nouveau dispositif que nous mettons en place sur le site de Lambert. À relier à nos objectifs en matière d'énergies renouvelables et de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre. Notre environnement est exceptionnel ; il est essentiel de préserver cette ressource précieuse par tous les moyens ».

En quoi le nouveau Pôle Environnement que Le Grand Narbonne met en place est-il innovant ?

« Ce sera le cœur du dispositif dans la gestion des déchets du Grand Narbonne. Il est innovant à plusieurs titres : choix d'une valorisation des déchets par filière ; création de nouvelles recettes financières issues de cette valorisation ; enfin, partenariat unique avec l'INRA via le LBE, le Laboratoire de Biotechnologie de l'Environnement : c'est la première fois qu'un site industriel exploité par un acteur privé, dans le cadre d'une DSP, accueille un institut de recherche publique en son sein. Cette application locale est unique en Languedoc-Roussillon et en France ».

Qu'est-ce que cela va changer dans notre quotidien ?

« Pour nous, pas grand chose, sinon simplifier encore notre geste de tri. C'est surtout pour nos enfants que cela va changer. Nous avons le devoir d'anticiper l'avenir. On entend chaque jour que la planète va mal mais qui fait quelque chose ? En triant mieux, nous faisons un geste pour notre environnement ».





3 TYPES DE VALORISATION

- La valorisation matière : le recyclage (bois, emballages, encombrants).
- La valorisation organique : le compostage (biodéchets atelier de compostage de déchets ménagers puis, ultérieurement, en s'appuyant sur les solutions et le programme de recherche qui sera engagé avec l'INRA Narbonne et le CIRSEE).
- La valorisation énergétique : la production d'électricité et de chaleur (transformation du biogaz en électricité. Il est à noter que la proximité des activités du Pôle Environnement avec l'installation de stockage réduit considérablement l'impact environnemental lié au transport).



Avec le point d'apport volontaire de Peyriac-de-Mer, ce sont 19 déchèteries présentes sur le territoire du Grand Narbonne au service de tous les habitants.

▸ *« Et développe depuis de nombreuses années une vraie réflexion autour de sa politique environnementale, dans le but de prévenir, valoriser et traiter nos déchets tout en maîtrisant nos coûts »*, comme le rappelait le Président du Grand Narbonne, Jacques Bascou.
Après le budget principal, qui porte les dépenses de fonctionnement et d'investissement de la collectivité, celui de la compétence Environnement arrive largement en tête : 24 M€ en 2013 pour la gestion globale des déchets. C'est dire la volonté affirmée du Grand Narbonne de gérer ce poste au plus près, sans pression fiscale excessive sur les habitants du territoire (TEOM, taxe d'enlèvement des ordures ménagères). C'est dans ce contexte que les élus de la Communauté ▸



La sécurité avant tout



« Quand les barrières de protection ont fait leur apparition le long des bennes de tri, les usagers, mais surtout les habitués de la déchèterie ont rouspété, regrettant que l'accès et le déchargement soient désormais moins faciles », raconte Didier, agent d'accueil et de tri du Grand Narbonne à la déchèterie de Vinassan. Si ces nouvelles mesures de sécurité, instaurées par un arrêté ministériel entré en vigueur en juillet 2012, n'ont pas été toujours bien accueillies par les usagers, elles ont aussi demandé un gros travail de mise en conformité par les services du Grand Narbonne, dans un délai très court. Il a d'abord fallu installer les garde-fous réglementaires devant chaque benne afin d'éviter les risques de chute, devenus de plus en plus fréquents. Mais là ne s'arrête pas la liste des mises aux normes : voie d'accès aux personnes handicapées, sécurisation des locaux, stockage des produits dangereux… les 19 déchèteries de la communauté d'agglomération doivent désormais répondre à un ensemble de règles précises au regard de la nature même de leur activité. Car au-delà des risques encourus, tant pour les usagers que pour les agents du Grand Narbonne, notamment dans la manipulation de certains produits ou l'exécution de certaines tâches, les déchèteries suscitent aujourd'hui bien des convoitises. La crise est passée par là : certains matériaux, en particulier la ferraille ou le cuivre, font désormais l'objet de véritables trafics pour être revendus sur des marchés parallèles. En plus des barrières, il devient donc nécessaire et prudent de sécuriser davantage les accès en équipant les déchèteries du Grand Narbonne d'un système de vidéoprotection. En 2013, les actes de vandalisme et de dégradation avaient toutefois régressé, grâce à la mise en place d'une collecte en régie de la ferraille.

Parole d'expert

Véronique Héritier, Chef de secteur sur la Région sud-est et **Annabelle Deguigné,** Chef de projet régional Région sud-est, Eco-Emballages.

« Le nouveau dispositif de tri sélectif mis en place par Le Grand Narbonne et que nous accompagnons, est là pour simplifier le geste de tri. Objectif ? Engager le maximum d'habitants afin de maîtriser les coûts ; préserver l'environnement ; créer de l'emploi. En France, nous sommes à 67 % de taux de recyclage. Les dispositions du Grenelle de l'Environnement visent les 75 %. Ce sont ces derniers points qui sont à gagner.
Plus on a de tonnes recyclées dans les bacs jaunes et les colonnes à verre, plus on abaisse le coût unitaire à la tonne. Les erreurs de tri coûtent cher à la collectivité. Sachant qu'un centre de tri est plus générateur d'emplois qu'une unité de stockage, ce geste s'impose : en triant, j'ai le pouvoir d'agir à la fois sur l'environnement, l'emploi local et les coûts. Avec ce geste simplifié et un contenant désormais unique pour les emballages ménagers légers et le papier, Le Grand Narbonne s'engage encore plus. D'ailleurs, ses résultats sont très bons sur les indicateurs économiques de nos tableaux de bord : chaque année depuis trois ans, la Communauté d'agglomération valide ses objectifs avec une très bonne logique de maîtrise des coûts. Quant aux impacts sur l'environnement, notre dernière campagne #suivezmoi, dont le web documentaire a été réalisé sur le territoire, prouve bien que tous ces emballages ménagers triés trouvent une seconde vie quand ils ne sont pas enfouis. »

d'agglomération ont choisi de mener d'importants investissements au service des 39 communes avec la création d'un outil exemplaire de traitement et de valorisation des déchets, plus performant et innovant : le Pôle Environnement, sur le site de stockage de Lambert, à la sortie de Narbonne.

UN OUTIL EXEMPLAIRE. Le meilleur déchet reste celui qui n'est pas produit. Il est donc essentiel de comprendre qu'en la matière, chaque geste compte.
Le premier, celui du consommateur – le nôtre – est fondamental. D'autant que l'État, via les dispositions du Grenelle de l'Environnement I et II, fixe des objectifs précis sur lesquels la Communauté d'agglomération s'est engagée : réduire la production



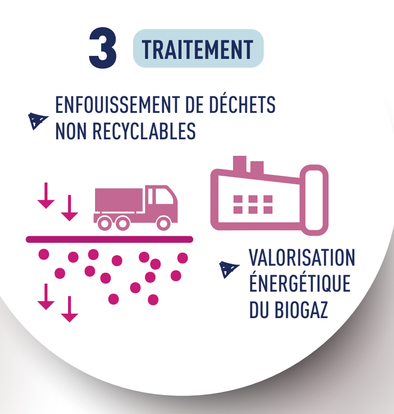
Après tri et broyage du bois (naturel ou déchet), celui-ci est orienté vers les filières adaptées qui garantissent ses diverses formes de valorisation.

DÉSORMAIS, QUE DEVIENNENT NOS DÉCHETS ?

Avec Lambert IV, la nouvelle installation de stockage de déchets non dangereux (ISDN), ce sont tous les déchets non recyclables qui seront traités. Outil complémentaire au Pôle Environnement, l'ISDN, pourra traiter les ordures ménagères résiduelles et les refus de tri (collecte sélective et déchets non dangereux de l'activité économique locale).











VALORISATION

Bois : une nouvelle économie circulaire de proximité

Nouveau cœur du dispositif de recyclage et de valorisation des déchets du Grand Narbonne, Le Pôle Environnement de Lambert s'organise autour de quatre ateliers de valorisation : atelier des déchets recyclables issus de la collecte sélective (emballages ménagers, journaux, revues magazines), atelier des encombrants, atelier de valorisation organique et atelier bois. Peu valorisé jusqu'alors, ce matériau fera, dès le printemps 2017, l'objet de toutes les attentions. Le process mis en place permettra le tri des bois dits de catégorie A, non traités ou faiblement traités ; de catégorie B, bois contenant des traces de peinture ou de vernis ; des ferrailles, extraites en amont du « flux bois » grâce à un déferrailleur et valorisées en recyclage. Cet atelier spécifique est dimensionné pour accueillir 5 320 tonnes de bois. Il permettra ainsi la valorisation de près de 100 % des déchets entrants. Au total, ces opérations correspondront à l'équivalent de plus d'un million et demi de litres de fioul économisés. Une solution d'affinage sur le bois B permettra par ailleurs de produire un « combustible solide de récupération », valorisable par voie thermique auprès de l'industrie cimentière locale : la cimenterie Lafarge de Port-la-Nouvelle sera la première bénéficiaire de cette nouvelle filière de valorisation. Une logique qui s'inscrit dans une économie circulaire de proximité, où rien ne se perd et tout se transforme.

de nos déchets de 7 % sur cinq ans. Mieux, grâce au nouveau Pôle Environnement, Le Grand Narbonne et SITA Méditerranée, filiale de SUEZ Environnement qui gère la collecte, le traitement et le tri dans le cadre d'une Délégation de service public (DSP), prévoient de recycler jusqu'à 40 % des déchets collectés annuellement sur notre territoire d'ici 2035 : « *la question ne porte pas tant sur les déchets qui arrivent que sur ce que nous en faisons* », rappelle Jacques Bascou. Le Grand Narbonne, qui a confié à SITA la délégation de service public pour 20 ans, investit 8 M€ dans les aménagements de la future structure, organisée autour des quatre ateliers de valorisation et l'atelier encombrants.

Le compostage dans son jardin, une autre façon de préserver l'environnement et de réduire le volume de sa poubelle.





GRUISSAN

Le pari du déchet invisible



Il y a trois ans, Gruissan, station balnéaire emblématique du territoire, ose le pari de la suppression des conteneurs à ordures ménagères (OM) installés dans l'enceinte du vieux village. « *Les habitants comme les touristes se plaignaient du bruit des camions-benne lors du ramassage. En outre, personne n'aime avoir une poubelle installée près de chez soi* », rapporte Louis Labatut, premier adjoint à la Mairie de Gruissan. Des points de collecte sélective existent déjà. La Ville décide de les équiper en colonnes enterrées et d'y adjoindre la collecte des OM après études par les services du Grand Narbonne. Car si l'idée est séduisante, elle appelle un équipement de ramassage spécifique. Le premier point ouvre avenue Joseph Camp, à côté de l'ancienne caserne des pompiers. Le test est lancé ; il aura valeur de référence. Rapidement, la nouvelle installation est débordée par l'afflux important de déchets des restaurants et commerces, nombreux dans ce secteur. Un deuxième point est inauguré deux ans plus tard au boulodrome, pour « *le plus grand contentement de tous* ». Un troisième voit le jour en octobre dernier au bout de la rue Roger Salengro, près du pont : « *le plus gros point de collecte enterrée de la communauté d'agglomération avec 10 colonnes et un parking aménagé pour une dépose facile* ». Entre-temps, Le Grand Narbonne étend le dispositif à d'autres communes, conscient que ces aménagements limitent les nuisances visuelles et olfactives : en 2013, 61 bacs enterrés font ainsi leur apparition à Cuxac-d'Aude, Fleury d'Aude, La Palme, Narbonne, Névian et Port-la-Nouvelle. Un investissement aux coûts partagés qui s'est poursuivi en 2014 : à la charge de l'Agglo, l'équipement en matériel, pour la commune, les travaux. « *L'objectif pour nous c'était que le village soit propre. Quand les conteneurs débordent, cela ne contribue pas à diffuser une bonne image* », conclut Louis Labatut. Mission accomplie. Les déchets invisibles ont de l'avenir dans Le Grand Narbonne.





Pour Le Grand Narbonne, il s'agit, comme le souligne encore Jacques Bascou, « *d'une véritable opportunité pour l'activité économique de notre territoire. Le Pôle Environnement s'adresse à l'ensemble des acteurs publics ou privés de l'industrie, des services ou du commerce. Et sera générateur d'emplois directs et indirects non délocalisables, les solutions de valorisation et de traitement nécessitant d'être au plus proche des lieux d'émission des déchets* ».

LE TRI ENCORE SIMPLIFIÉ. Cet outil phare sera opérationnel dès le printemps : une nouvelle organisation de la collecte sera mise en place sur la base d'un principe clé : la simplification du geste de tri. À cette date, ne subsisteront plus que les conteneurs gris pour nos ordures ménagères et un contenant unique de couleur jaune pour les emballages ménagers recyclables (flacons, aluminium, cartonnettes…) et les JRM (journaux, revues, magazines). Concrètement, une fois devant le point d'apport volontaire, on mélangera dans le conteneur ou la colonne jaune, qu'elle soit aérienne ou enterrée, ses canettes de soda et flacons d'entretien avec ses magazines et journaux à jeter. La collecte du verre reste inchangée. Augmenter le volume de déchets recyclés permet de préserver notre environnement, créer de l'emploi et maîtriser les coûts de collecte. Mais sans l'aide de chacun, rien de possible. Comme l'explique Guillaume Héras, Vice-Président délégué à l'Environnement et aux Nouvelles Technologies, « *augmenter la valorisation de nos déchets entraîne des recettes complémentaires qui permettent de pondérer les coûts de traitement et de mieux maîtriser notre budget. Notre geste influe sur le résultat final, y compris financier. Plus on trie, plus on optimise les coûts. Et le système* ». Courant du printemps prochain, la nouvelle organisation de la collecte sera mise en place sur la base d'un principe simple : le bon déchet dans le bon contenant.
Début avril prochain, une campagne explicative, assortie de la diffusion d'un nou-

⊕ DÉCHETS TOXIQUES
Attention danger !



Après les piles, le textile, les lampes et néons, les DEEE (Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques), un nouveau venu s'invite dans nos déchèteries : les Déchets Diffus Spécifiques des ménages ou DDS. De quoi s'agit-il ? Répartis en six familles d'usage, ils regroupent l'ensemble des déchets issus des produits d'entretien, de bricolage et de jardinage. Combien sommes-nous à les utiliser fréquemment sans savoir quoi faire ensuite de leur contenant ? Pots de peinture, de colle ou de mastic, sprays de jardinage, seaux de galets de chlore pour piscine, déboucheurs de canalisations ou flacons pour l'entretien automobile sont autant de produits potentiellement dangereux dans notre poubelle "grise". Dangereux pour l'environnement mais surtout pour les agents en charge du ramassage de nos ordures ménagères. La règle de base ? Ne plus jeter ces déchets à la poubelle. On les apporte en déchèteries, où les agents sont depuis peu formés à leur prise en charge, suite à la signature par Le Grand Narbonne d'une convention d'adhésion avec le seul éco-organisme agréé par les pouvoirs publics en matière de collecte et de traitement des DDS : EcoDDS. « *Nos 48 actionnaires, des fabricants et des distributeurs, comme nos 620 entreprises adhérentes, sont concernés par la loi sur la fin de vie de leurs produits,* explique Mélanie Moreira, Chargée de communication chez EcoDDS. *Grâce à leurs éco-contributions, nous accompagnons gratuitement les collectivités comme Le Grand Narbonne dans la collecte et le traitement de ces déchets chimiques. Pour elles, c'est un coût en moins et l'assurance d'une prise en charge aux risques maîtrisés* ». Des filières de traitement et de valorisation spécifiques existent pour ces produits souvent instables chimiquement. Un nouveau réflexe à adopter.
Liste des produits concernés sur www.ecodds.com, rubrique Grand public.





NOUVELLE INSTALLATION

Une unité de stockage pour les déchets ultimes

Quand nos déchets ne peuvent être ni compostés, ni recyclés, ils sont enfouis dans une installation dite de stockage des déchets non dangereux (ISDND), telle que celle du site de Lambert à Narbonne. Son exploitation est assurée par SITA Méditerranée, filiale du Groupe Suez Environnement. Depuis 1974, trois zones ont été exploitées. La quatrième - Lambert IV - d'une superficie de 26 ha, dont 15 ha de stockage, sera opérationnelle en 2015. Elle sera exploitée en mode bioréacteur : le biogaz issu de la fermentation des déchets sera valorisé sous forme d'électricité pour produire l'équivalent des besoins domestiques de 3200 foyers par an. Autre atout, sa haute qualité environnementale : un millefeuille complexe de géomembranes et matériaux habille et couvre les « casiers » où sont enfouis les déchets, afin d'éviter infiltrations et nuisances environnementales.

veau guide de tri, accompagnera la mise en place de ce nouveau dispositif de collecte. Pour résumer, le gris reste gris ; le bleu et le jaune deviennent jaune.
Et Jacques Bascou de conclure : « *Mieux maîtriser la gestion des déchets et de leurs coûts pour mieux profiter de notre qualité de vie, fait partie de notre réflexion globale sur la transition énergétique et plus largement la transition écologique de notre territoire ; une préoccupation majeure de nos élus qui trouve aujourd'hui son expression opérationnelle avec ce nouveau dispositif* ». Nous n'avons qu'une seule planète.



Un environnement préservé.

Pratico-pratique

TRI MODE D'EMPLOI

Dans les conteneurs gris et en déchèteries, je dépose mon sac d'ordures ménagères bien fermé… **contenant** :
› les déchets ordinaires de préparation des aliments ;
› les déchets de l'entretien classique de ma maison ;
› les suremballages en plastique, les couches usagées, les papiers salis ;
› les barquettes avec des restes.

ne contenant pas :
› d'encombrants ;
› de produits de la collecte sélective (journaux, revues, magazines, emballages, bouteilles, verre) ;
› de gravats ;
› de cendres.

Je n'oublie pas les **48 bornes** de dépôt de textiles usagés : www.lerelais.org

En déchèterie, je dépose :
› mes équipements électroménagers et informatiques : www.ecologic-france.com
› mes déchets verts, encombrants, ferraille, cartons ;
› mes piles usagées et mes batteries de véhicule ;
› mes lampes basse tension et tubes néon : www.recyclum.com

En savoir plus sur la gestion de vos déchets
› Téléchargez le guide du tri sélectif.
› Compostez vos déchets organiques.
› Trouvez une déchèterie proche de chez vous.
› Éliminez vos déchets professionnels
services.legrandnarbonne.com, rubrique L'Environnement.

En savoir plus : Pôle multi-filières de Lambert à Narbonne
Tél. 04 68 41 23 28 – www.sita.fr/lambert
Inscriptions en ligne pour la visite du site.

LE GESTE DU TRI SIMPLIFIÉ

Aujourd'hui

Au printemps 2015 : emballages ménagers, journaux et revues seront à déposer dans le même contenant jaune



UN SERVICE À LA LOUPE

L'ENVIRONNEMENT

Souvent dans l'ombre, une véritable armée de femmes et d'hommes gère les déchets de nos 39 communes. Un exploit quotidien.

La plupart du temps, vous ne les croisez qu'au retour de leur tournée de collecte, dans la matinée. Mais ils sont à pied d'œuvre depuis l'aube un peu partout sur notre territoire. Qu'ils soient ripeurs ou chauffeurs, qu'ils vous accueillent dans l'une des 19 déchèteries du Grand Narbonne, week-end compris pour certaines, ou s'activent sur l'un des sites de traitement à Narbonne, Salles-d'Aude, Mailhac, Montredon-des-Corbières ou La Palme, les femmes et les hommes du service Environnement nous sont indispensables. Sans eux, que seraient les 75000 tonnes, tous déchets confondus, que nous avons produites en 2013 ? *« Au total*, précise Patrice Rambaud, responsable du service Environnement, *189 agents du Grand Narbonne sont répartis sur quatre centres techniques : Gruissan, Coursan, Ginestas et Sigean. Ils assurent en régie la collecte, le transport des déchets ménagers, le tri et la récupération des divers matériaux en déchèteries ».* En régie, excepté sur la commune de Narbonne et le quartier de Narbonne Plage, où la société Nicollin exécute les prestations de collecte pour le compte du Grand Narbonne depuis le 1er janvier 2013. L'été, la population explose et, avec elle, ses déchets : 29000 habitants supplémentaires rien que pour Narbonne en juillet et août. Une rigueur quasi-militaire préside dès lors à l'organisation des tournées de collecte, à répartir en fonction des trois temps de l'année : saison, intersaison, hors saison. Un vrai casse-tête dont on peine à se rendre compte malgré le parc de matériel à disposition : 30 bennes à ordures ménagères, 2 bi-compartimentés pour la collecte sélective, 3 laveuses de bacs, 10 polybennes, 13 véhicules utilitaires et 16 légers. Une véritable armada au service de la propreté et de notre confort de vie. Qui doit également gérer les 21 M€ de son budget de fonctionnement, assurer la sensibilisation au tri sélectif, distribuer composteurs, récupérateurs d'eau de pluie et kits d'économiseurs d'eau, veiller à l'entretien de son parc, programmer et suivre les chantiers de travaux, etc. Jamais de temps mort pour ces gardiens de l'environnement et du quotidien.

EN CHIFFRES

189 agents

4 centres techniques

18 déchèteries + **1** point d'apport volontaire (Peyriac-de-Mer)

3 secteurs de collecte (hors Narbonne)

75000 guides « des bonnes pratiques éco-citoyennes » distribués

21 M€ de budget de fonctionnement

2,9 M€ = coût total de la collecte sélective 2013

1,4 M€ = recettes de la collecte sélective 2013